

**SAMEDI 10 JUIN 2017**

**20<sup>e</sup> TOURNOI REGIONAL ET DEPARTEMENTAL U11 M & F**

# LE POUSSIN 2017



**J'aime le basket**



**Parc des Expositions de Pau – Hall Béarn**  
**Boulevard Champetier de Ribes – PAU**  
**Organisation ELAN BEARNAIS PAU NORD-EST**  
Siège social : Salle Bruno Tarricq – Av Pierre Massé – 64000 PAU  
Tel : 05.59.80.05.72 – Fax : 05.59.84.53.92  
[www.paunordestbasket.com](http://www.paunordestbasket.com)  
E. Mail : [secretariat@paunordestbasket.com](mailto:secretariat@paunordestbasket.com)



# LE POUSSIN 2017

## PROGRAMME DU SAMEDI 10 JUIN 2017

<b>8H20 A 8H55</b>	<b>RECEPTION DES EQUIPES</b>
<b>9H00 A 12H30</b>	<b>RENCONTRE SUR 4 TERRAINS (2X8)</b>
<b>12H30 A 13H30</b>	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
<b>13H30 A 13H55</b>	<b>CONCOURS DE LANCERS FRANCS</b>
<b>14H A 17H</b>	<b>SUITE DU TOURNOI (2X10)</b>
<b>17H A 17H30</b>	<b>REMISE DES RECOMPENSES A TOUTES LES EQUIPES</b>





# 20<sup>e</sup> Tournoi MINI-BASKET

## SAMEDI 10 JUIN 2017

### FICHE D'INSCRIPTION

A RENVOYER AU PLUS TARD AVANT LE 10 Mai 2017

FABIEN BECAT – AXEL BOURDARIE

EB PAU NORD-EST

Mail : [contact@paunordestbasket.com](mailto:contact@paunordestbasket.com)

ERWAN REMOND : 06.81.54.05.90

CLUB : .....

EQUIPE DE :  POUSSINS Niveau tournoi :  Régional  Départemental

POUSSINES

RESPONSABLE DE LA DELEGATION : .....

RESPONSABLE DE L'EQUIPE : .....

COULEUR MAILLOTS : .....

NOMS-PRENOMS DES JOUEURS :	NUMEROS LICENCES :
1.....	1.....
2.....	2.....
3.....	3.....
4.....	4.....
5.....	5.....
6.....	6.....
7.....	7.....
8.....	8.....
9.....	9.....
10.....	10.....

# REGLEMENT TOURNOI POUSSINS

## EB PAU NORD-EST 2017

### ARTICLE 1

L'EB PAU NE organise le samedi 10 juin un tournoi régional et départemental dans les catégories U11 M et F (enfants nés en 2006-2007 et 2008 avec surclassement).

### ARTICLE 2

Ce tournoi Poussins et Poussines se déroulera sur 4 terrains au Hall Béarn du parc des Expositions de Pau et sera réservé aux licenciés FFBB de la saison 2016/17. Dimensions des terrains : 24x13. Hauteur des panneaux : 2.60 m. Ballon utilisé : B5.

### ARTICLE 3

Obligation pour les clubs invités de présenter une équipe composée de 10 joueurs licenciés à la FFBB saison 2016/17 maximum par rencontre et d'un responsable licencié FFBB. Obligation pour les clubs invités de faire jouer les 10 joueurs inscrits sur la feuille de marque dans chaque rencontre.

### ARTICLE 4

L'ordre des rencontres sera fixé par l'EB PAU NE club organisateur et communiqué aux clubs participants.

### ARTICLE 5

Chaque équipe jouera 5 rencontres dans la journée de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 :

#### **Temps de jeu le matin : 2 x 8 minutes**

- ✓ Sans arrêts de chrono (sauf LF),
- ✓ Avec lancer-franc
- ✓ Sans temps-mort
- ✓ Echauffement 3 min avant chaque rencontre
- ✓ Mi-temps de 3 minutes
- ✓ Il n'y aura pas de match nul. Le 1<sup>er</sup> panier marqué désignera le vainqueur

#### **Temps de jeu l'après-midi : 2 x 10 minutes**

- ✓ Sans arrêts de chrono (sauf LF et DANS LA DERNIERE MINUTE DE LA 2EME MI-TEMPS)
- ✓ Avec lancer-franc
- ✓ 1 temps-mort par équipe et par rencontre
- ✓ Echauffement 3 min avant chaque rencontre
- ✓ Mi-temps de 3 minutes
- ✓ Il n'y aura pas de match nul. Le premier panier marqué désignera le vainqueur

### ARTICLE 6

Tout joueur sanctionné de 4 fautes au cours d'une rencontre est éliminé du jeu

### ARTICLE 7

L'EB PAU NE se réserve le droit d'apporter, avant le début des rencontres, toute modification au présent règlement dans le cas d'un évènement imprévu ou de force majeure.

### ARTICLE 8

Chaque équipe devra se présenter avec 2 jeux de maillots de couleur différente et un ballon B5 identifié au nom du club.

### ARTICLE 9

Chaque rencontre sera dirigée par 2 arbitres dont un jeune U13, U15 ou U17 désignés par les organisateurs dans le cadre de l'opération arbitrage que mène l'EB PAU NE.

### ARTICLE 10

Tout litige pouvant survenir au cours du tournoi sera immédiatement tranché par le club organisateur. Toute faute grave d'un joueur ou d'une équipe pourra faire l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion du tournoi.

### ARTICLE 12

Chaque club participant est tenu d'assurer ses joueurs et dirigeants selon les conditions règlementaires en vigueur et devra faire son affaire de l'assurance des dommages et toute nature pouvant survenir pendant le tournoi.

### ARTICLE 13

Tous les clubs participant à ce tournoi recevront une récompense.

### ARTICLE 14

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la FFBB.

### ARTICLE 15

Le fait pour un club de participer à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement, mais aussi le fait de pouvoir être photographié par nos soins pendant le tournoi et permettre d'utiliser les photos pour nos parutions sportives (compte-rendu, site...)